

BULLETIN N° 83 MUNICIPAL LES MAZURES

JANVIER 2016

Meilleure année
2016



SOMMAIRE

Bulletin Municipal n°83 - Janvier 2016



2 Sommaire

3 Edito du Maire

A LA UNE

- 4 Volontaires en service civique
- 6 Arrivée d'un nouvel agent
- 7 Plantation d'un arbre pour la COP 21

VOTRE COMMUNE EN ACTION

- 8 Travaux 2015-2016
- 10 Vos élus au travail
- 13 Formations
- 14 Point Etape Passeport Culture

INFORMATIONS JURIDIQUES

- 16 Consultations juridiques gratuites
- 17 P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
- 18 L'avenir de l'affouage
- 20 La forêt du triage de Les Mazures

RÉTROSPECTIVE

- 22 L'Hommage aux Justes au Judenlager
- 24 La Guinguette
- 26 La Récompense des Maisons Fleuries/ Nouveaux habitants
- 27 Le Voyage des anciens (Reims)
- 29 La Brocante et le marché artisanal
- 30 Hommage à Gérard Drumel
- 31 Le Voyage des anciens (Paris)
- 34 Le Concert de la Jeunesse des Maz's
- 36 Les Cérémonies des 10 et 11 novembre
- 38 Le Téléthon
- 39 La Saint Nicolas
- 40 Le Repas des anciens
- 42 L'Hommage aux victimes des attentats
- 44 Les Voeux du Maire

50 Parole aux associations

53 Programmation culturelle 2016

54 Informations diverses

55 Vie pratique





ÉDITO DU MAIRE

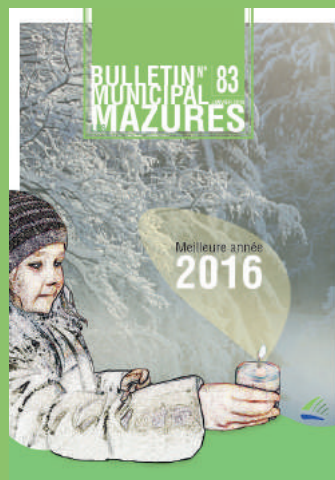
Mazuroises, Mazurois,

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2016 et que celle-ci puisse vous combler dans vos projets personnels, ou professionnels.

Vœux également de prospérité pour notre commune, en souhaitant que le bien vivre, la solidarité, la cordialité, soient le fondement de nos échanges et de nos relations.

2016 sera une grande et belle année.

Elisabeth BONILLO DERAM
Et l'ensemble du Conseil Municipal.



Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Marie de Les Mazures

Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Benoît Didier, Claude Perignon, Karine Pouillaude, Alexandre Noizet, Loetitia Da Silva-Manquillet, Morgane Jeannesson.

Crédit photographique

Karine Pouillaude, Claude Perignon, Philippe Gonçalves, Loetitia Da Silva-Manquillet, Morgane Jeannesson, Daniel Stillen, Weemove, Christian Genonceau.

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières

Site Internet

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement



LES MAZURES : COMMUNE AGRÉÉE À L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



Le dispositif continue et cinq nouveaux volontaires œuvrent depuis le 1er décembre. Mais avant de faire connaissance avec eux, que sont devenus les quatre jeunes volontaires qui en ont déjà bénéficié ?

FLORIAN a été embauché dans une entreprise de Vireux Wallerand.

VINCENT travaille à LEDA de Revin, « L'Environnement D'Abord », où il peut activer des compétences certaines dans le domaine de la nature, des espaces verts, et réaliser concrètement son adhésion aux enjeux écologiques.

THIBAUT s'est découvert une vocation pour l'animation et entreprend une formation adéquate, le BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

VALENTIN a obtenu une formation de cariste (cat. 3) pour répondre plus facilement à des annonces dans l'intérim.

Les huit mois passés, auprès des services techniques ou délégués au Centre Social, leur ont permis de vivre la réalité du monde du travail, avec ses exigences et contraintes ordinaires : assiduité, ponctualité, insertion dans un travail d'équipe, respect des collègues et exercice de relations humaines en situation dans un contexte prédéfini... Tous les quatre ont bien joué le jeu et tiré parti de cette expérience professionnelle.

Nul doute que ce passage trouve ou trouvera écho auprès d'employeurs qui, comme chacun le sait, demandent souvent aux jeunes demandeurs d'emploi d'avoir une expérience alors qu'ils débutent dans le monde du travail. Il faut remercier vivement leurs référents qui les ont accompagnés, guidés et ont répondu à leurs questionnements. Sandrine Rogissart, Dominique Cornille et Mickaël Cordier, ont consacré du temps et beaucoup d'attention à « leurs filleuls »... Ils ont concouru avec notre secrétaire, Karine Pouillaude, Madame le Maire, Elisabeth Bonillo Deram, et Claude Pérignon, référent élu pour le dispositif, à les accompagner vers leur « projet personnel ». Le service civique n'est pas une fin en soi ; tout doit être conçu pour que ce temps soit un palier constructif. Il n'est pas inutile de rappeler que le volontaire en service civique ne prend pas la place d'un autre emploi ; c'est une valeur ajoutée qui permet d'optimiser des projets, les modes de fonctionnement, voire d'apporter par ses propositions des pistes originales qui méritent expérimentation. Chacun a pu apprécier, le développement des « Hôtels à insectes » ou la mutation de certains espaces pour des massifs potagers... Sur le Centre Social, des initiatives se sont multipliées pour rompre l'isolement des anciens du village et accentuer l'éducation comportementale et civique des plus jeunes.

- À LA UNE -

Bienvenue aux nouveaux volontaires !



Léana Evrard • Lionel Vuillot

Auprès des services techniques

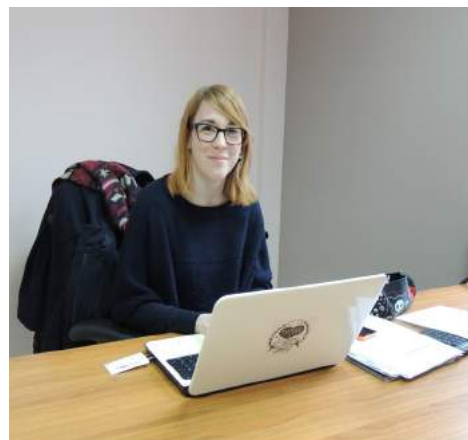
Mêmes missions pour le développement d'une gestion éco citoyenne des espaces verts et naturels, et du patrimoine communal.



Marie Ait Abdelmalek • Thomas Warin

Mis à disposition du Centre Social

Accompagner les animateurs du centre social pour les actions qui concourent à l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes. Œuvrer avec le pôle senior pour accompagner les anciens et aider à rompre leur isolement.



Morgane Jeannesson

Et une cinquième recrue, École et Mairie

Développer les interactions entre projets municipaux et projets pédagogiques de l'École.

Accompagner et développer l'exercice du devoir de mémoire, sur la commune et à l'École.

AUTRE MESURE PHARE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI



Valentin Bouzin

La commune accueille un second apprenti

Arrivé le 21 septembre 2015, Valentin prépare un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) sur Reims et a donc intégré les services administratifs de la commune.

Rappel : Lucas Leclère poursuit sa mission d'apprenti en alternance auprès des services techniques, et plus particulièrement des espaces verts.

CHANGEMENT POUR LE PILOTAGE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Depuis le 1er août 2015 M. David BARKALLAH a succédé à Monsieur Michel BRASSEUR qui a fait valoir ses droits à la retraite.

David est un professionnel expérimenté. Il est titulaire de plusieurs CAP, d'un BEP et d'un bac PRO ; il affiche un portefeuille de compétences diverses très utiles pour assurer les responsabilités sollicitées.

En charge des services techniques, il vient de Sedan où il était responsable de l'atelier « CADRE

DE VIE » et possède donc une expérience appréciable pour l'animation d'une équipe.

David a fait l'objet d'une sélection conduite par le centre de gestion, selon des règles et critères que dictent le profil de l'emploi et les objectifs d'optimiser le fonctionnement des services communaux. Il a été choisi parmi dix candidatures retenues, en adéquation avec le cahier des charges établi par les élus.



Nous lui souhaitons la bienvenue et un travail fructueux au sein de nos services.





COP 21 : PLANTATION D'UN ARBRE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

MERCREDI 9 DECEMBRE La commune a répondu de manière favorable à l'initiative de l'inspection académique des Ardennes en associant symboliquement les élèves de l'École à l'actualité : la tenue à Paris de la COP 21. Les enfants sont effectivement les premiers concernés par le devenir de la terre que l'on voudrait encore longtemps appeler « Planète Bleue ». Un slogan écologiste avertissait, il y a quelques temps, déjà :

« LA TERRE NE NOUS EST PAS
DONNÉE PAR NOS PARENTS
MAIS ELLE NOUS EST PRÊTÉE
PAR NOS ENFANTS ».

Mercredi 9 décembre, les élèves de Madame Viviane Scarton, du CM1/CM2, sont venus à l'abbaye, site choisi pour planter un arbre, phare végétal témoignant de la volonté de préserver la nature.

Le choix s'est porté sur un Châtaignier, essence adaptée au sol acide et à la forte humidité du lieu. Par ailleurs, la longévité de l'espèce a plaidé aussi en sa faveur.

Les enfants s'étaient fort bien préparés à cette manifestation. Ils ont été très attentifs aux explications données par Mickaël pour assurer une bonne reprise de l'arbre et donner chance à sa croissance. Pour les châtaignes qu'offrira inmanquablement cette tige déjà âgée de quatre ans, il faudra patienter plusieurs années. Mais, le pari est pris que ce moment amical marquera durablement les esprits et que le châtaignier recevra de temps à autres des visites des jeunes planteurs.



Stéphane, Mickaël et Lucas préparent la tige de Châtaignier.



Mickaël initie les élèves à la plantation d'un arbre.



Après les explications, la mise en pratique !



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015-2016

La centrale hydroélectrique EDF : prête pour les grands travaux !

Le programme de rénovation engagé à la centrale hydroélectrique de Revin - St Nicolas - Les Mazures, s'est poursuivi durant toute l'année 2015. L'objectif était de finaliser l'ensemble des travaux préparatoires au lancement, en 2016, des grands travaux de modernisation des quatre groupes de production.

Personnels EDF et entreprises prestataires, camions et engins, se sont succédés tout au long de l'année sur le site de la centrale hydroélectrique EDF. Et cela se voit ! Sur le terrain le long de la route de Rocroi ont poussé un hall de 400 m² destiné au stockage des pièces et matériels nécessaire aux futurs travaux ainsi qu'une base-vie de 32 bungalows qui regroupe vestiaires, bureaux, salles de réunion et réfectoires pour les 150 intervenants attendus au plus fort du chantier. L'ensemble bénéficie d'un nouveau parking de 80 places. Parallèlement ont eu lieu

des travaux de mise à niveau, de modernisation et de sécurisation des équipements électriques de la centrale : nouveaux coffrets, nouveaux transformateurs, nouveau poste Haute-Tension et la pose de kilomètres de câblages...

Dans l'imposante salle des machines – 115m de long, 17m de large et 16 m de haut - un chantier d'insonorisation particulièrement technique a permis la mise en place d'un faux-plafonds acoustique sur la voûte et de parois anti-bruit sur les enceintes des alternateurs. Le montage du premier stator rénové de groupe-turbine est en cours.



Différentes opérations de contrôle et de diagnostics ont été effectués sur les équipements de la centrale et sur le génie civil des bassins Inférieur et supérieur, qui seront

concernés à leur tour par cette rénovation en 2017.

Soulignons enfin que ce grand chantier a fait l'objet d'une visite par M. Frédéric Périssat, nouveau préfet des Ardennes et qu'aucun accident de travail n'a été à déplorer, durant toute l'année, conformément aux objectifs de santé-sécurité que s'était fixés EDF.

- VOTRE COMMUNE EN ACTION -

Ouverture d'un cabinet infirmier dans le village

La municipalité a fait rénover des locaux pour accueillir le nouveau cabinet infirmier et souhaite aller plus loin dans le domaine de la santé.

À l'initiative de deux infirmières, Karen Guillemard et Angélique Petitsfils, un cabinet infirmier s'est installé dans le village. L'aventure commence il y a un peu moins d'un an lorsqu'elles présentent leur projet à la municipalité. Un local leur a donc été proposé au 5, place de la Fontinette, dans un ancien logement, propriété de la commune. Des travaux de rénovation ont été nécessaires pour pouvoir mettre en place ce cabinet dans les meilleures conditions.

«C'est une opportunité pour la commune. Nous avons presque 1000 habitants dont 196 personnes de plus de 65 ans. Ce cabinet est une bonne chose pour nos administrés», estime Madame le Maire.

Les deux infirmières recevront sur place sur rendez-vous mais ont fait savoir qu'elles se déplaceraient également à domicile aux Mazures et dans quelques communes alentours.

Par la suite, elles souhaitent proposer des créneaux pour des soins sans rendez-vous.

À terme, l'ouverture de ce cabinet permettrait d'aller plus loin encore dans le domaine de la santé, au bénéfice du village. La municipalité émet le souhait de la création d'une permanence avec un médecin qui viendrait plusieurs demi-journées par semaine.



SECTEUR :

Les Mazures
Revin
Renwez

Bourg Fidèle
Sécheval
Lonny

GUILLEMARD Karen & PETITFILS Angélique

Infirmières diplômées d'état.

Soins à domicile ou au cabinet.

5, place de la Fontinette
08500 LES MAZURES



Tél. 03 24 37 69 66 (transfert sur portable)



VOS ÉLUS AU TRAVAIL

JUIN

- 1 : Attribution tenderie aux grives (17h 30) - Commission Impôts (18h 30)
- 2 : Commission Centre de Gestion (9h 30)
- 3 : Réunion PLU avec Com-Com (9h) – Réunion avec la SAFER (10h) – AG de l'ASTRM (19h30)
- 6 : Réunion avec LEDA (17h) – Réunion de travail des Elus (18h 30)
- 8 : Rendez-vous à la Gendarmerie (14h) – AG du Bouquet des Mazures (19h)
- 9 : Réunion avec GRDF (14h 30) – Réunion avec cabinet maîtrise d'œuvre pour local des infirmières (16h 30)
- 10 : Commission Centre de Gestion (9h 30) – Rendez-vous à la Préfecture (14h)
- 13 : Réunion Mairie-Gendarmerie (17h)
- 15 : Réunion Maire – Adjoints (17h)
- 16 : Commission PLU (14h)
- 17 : Réunion à Rocroi à la Com-Com pour les Ordures Ménagères (9h 30)
Commission Sécurité avec Gendarmerie et Pompier (17h)
- 20 : Commission Appel d'offres (17h) - Conseil Municipal (18h 30) - Conseil Communautaire à Rocroi (19h)
- 21 : CCAS (18h 30)
- 22 : Rendez-vous avec l'ASTRM
- 27 : Maire – Adjoints (17h)
- 29 : Rendez-vous avec M. WAGNER – point sur le réseau câblé
Commission Bois (18h)

AOÛT

- 3 : Commission Bois sur le terrain Bas Prés (17h)
- 4 : Réunion toute la matinée avec le Sous-Préfet et la Communauté de Commune (9h)
- 7 : Réunion avec TRADILOR (9h 30)
Réunion à la Grande-Terre avec les entreprises et cabinet 3 Arches (11h)
Passage Jury Maisons fleuries (18h)
- 10 : Maire - Adjoints (17h 30)
- 17 : Point avec Elue pour la brocante de septembre (17h 30)
CCAS (18h)
- 24 : Syndicat de piscine à Rocroi (18h 30)
- 26 : Réunion pour installation future entreprise sur Z.A avec notre communauté de commune (10h30)
- 31 : Réunion de travail des Elus.



SEPTEMBRE

- 1 : Rendez-Vous Ferme du Pont des Aulnes pour présentation nouveau propriétaire (18h)
- 2 : Commission Fêtes (18h 30)
- 3 : Commission Bois avec RTE (13h 30)
Réunion avec le Responsable Technique et la Responsable administrative de la commune (15h 30)
- 7 : Réunion pour travail sur le Judenlager (18h)
Réunion à Rocroi à l'Intercommunalité pour les Ordures Ménagères (14h 30)
Conseil Municipal (18h 30)
- 9 : Rencontre avec le Club de Judo (18h)
- 11 : Réunion de préparation pour lancement de la Salle Omnisport (10h)
- 14 : Commission Appel d'offres (17h)
Réunion de travail (18h 30)
- 17 : Réunion avec les Associations (18h 30)
- 18 : Réunion technique commission travaux (11h)
Réunion du SMICTOM (syndicat Ordures Ménagères) (18h 30)
- 19 : Tirage des Parts de bois – Affouage (9h)
- 21 : Maire – Adjoints (17h 45)
- 23 : Commission Travaux (18h)
- 28 : Réunion avec agence 3 Arches (16h 30)
Commission Appel d'offres (17h)
Conseil Communautaire à Rocroi (18h 30)
- 30 : Commission Bois (18h 30)

OCTOBRE

- 1 : Réunion avec Vice-Président du développement économique de Portes de France (19h 15)
- 5 : Maire – Adjoints (17h 30)
Réunion de bureau de l'intercommunalité à Rocroi (19h)
- 6 : Réunion de chantier au Blocus (17h)
Réception des Associations en individuel (18h à 20h30)
- 12 : Maire – Adjoints (17h 30)
Conseil Municipal (18h 30)
- 13 : Réception des Associations en individuel (18h – 20h30)
- 14 : Réunion avec Jeunesse des Mazures et Gendarmerie pour préparation de leur soirée (18h)
- 15 : Réception des Associations en individuel (18h – 20h30)
- 16 : Réunion au Vieilles Forges avec Conseil Départemental (9h 30)
Réunion du PNR à Maubert-Fontaine (18h)
- 19 : Rendez-vous avec Madame Scarton Directrice de l'Ecole (17h)
Bureau de l'intercommunalité à Rocroi (17h 30)
Conseil Communautaire à Rocroi (18h 30)
- 20 : Préparation du Téléthon (18h 30)
Commission Associations (19h)
- 21 : Réunion avec Jeunesse + bénévoles pour concert de la Jeunesse des Maz (18h 30)
- 22 : Réunion de travaux zone de la Bellevue (16h 15)
- 23 : Réunion avec RTE (9h) – Réunion de chantier (11h)
Remise récompenses des maisons fleuries + accueil des nouveaux arrivants (19h)
- 26 : Maire – Adjoints (17h 30)
- 28 : Rendez-vous avec le club de Judo (17h 30)
- 30 : Réunion avec TRADILOR (9h 30)

NOVEMBRE

- 2 : Réunion de bureau de l'Intercommunalité (16h)
– Comité syndicale de la Piscine de Rocroi (18h30)
- 3 : Commission Associations (18h 30)
- 4 : Rendez-vous avec Vice-Président communauté de communes pour future entreprise sur zone artisanale
- 5 : Tirage des Jurés d'Assises au tribunal de Charleville (14h)
- 9 : Rendez-vous avec l'Association l'EFFORT de Nouzonville (17h 30) – Maire – Adjoints (18h)
- 10 : Réunion de bureau de l'intercommunalité (17h30)
- 12 : Conseil d'Ecole (17h) – PNR à Sécheval (19h)
- 13 : Assemblée Générale de la Truite Mazuroise (18h)
- 16 : Réunion des Elus du CCAS (17h 30) – Conseil Communautaire à Rocroi (18h 30)
- 17 : Réunion de travail des Elus (18h 30)
- 18 : CCAS (18h 30)
- 19 : Conseil Municipal (18h 30)
- 20 : Commission au centre de gestion à Charleville(15h)
Réunion sur la sécurité avec le Préfet au Vieilles-forges (16h 30)
Assemblée Générale du Tennis à Renwez (19h)
- 21 : Assemblée Générale des Donneurs de Sang (16h 30)
- 23 : Maire – Adjoints (17h 30)
Conseil Communautaire à Rocroi (18h 30)
- 24 : Rencontre avec des investisseurs pour développement touristique (16h 30)
Commission Finances (18h)
- 25 : Réunion avec Responsable services techniques et Responsable services administratifs (16h)
Réunion préparation du repas des anciens (17h)
Réunion avec les anciens combattants (18h)
- 26 : Réunion avec l'AAPH (16h 30)
Réunion du comité de pilotage du Péri-Educatif (18h 30)
- 30 : Adjoints – Maire (18h)

DECEMBRE

- 1 : Rendez-vous avec LEDA de Revin (17h)
Réunion SMICTOM/Commission finances à Auvillers Les Forges (18h 30)
- 2 : Maire – Adjoints (17h 30)
- 3 : Réunion avec le TRA Rocroi/l'intercommunalité/
Avocat de la commune (10h)
Réception des Services civiques (11h 15)
Réunion commission associations (18h 15)
- 7 : Commission Bois (9h)
SAFER (10h)
Rendez-vous pour le cimetière pour extension columbarium (14h)
Réunion de travail des Elus sur le PLU (18h 30)
Conseil Communautaire à Rocroi à 19h
- 9 : Opération arbre à l'école/COP21 à l'Abbaye avec les élèves du CM2 (10h)
Réunion avec Agence 3 Arches (16h 30)
Conseil Communautaire (19h)
- 10 : Comité Syndical VALODEA à Charleville (18h)
- 14 : DDT Charleville commission sécurité (11h)
Réunion des Elus sur le PLU (17h 30)
Conseil Municipal (18h 30)
- 15 : Réception Travaux local des infirmières (9h 30)
- 21 : Commission Bois avec ONF Monsieur DRION (18h)
- 22 : Commission culture + Commission fêtes (18h30)
- 28 : Jury des illuminations et décorations de Noël (19h)

FORMATIONS



Formations année 2015

Personnel communal :

Thème	Nombre d'agents	Durée	Nombre de journées stagiaires	Organisme et Coût Pédagogiques
Formation d'intégration nomination stagiaire	1	5 j	5	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Gratuit Indemnisation déplacements par la commune
Dématérialisation en secteur public local	2	1 j	2	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Gratuit Indemnisation déplacements par la commune
Entretien professionnel Enjeux et mise en œuvre	1	1 j	1	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Gratuit Indemnisation déplacements par la commune
L'organisation des élections régionales	1	1 j	1	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Gratuit Indemnisation déplacements par la commune
Élaboration et mise en œuvre du plan de désherbage	1	2 j	2	Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Gratuit Indemnisation déplacements (+ 50km) par le CNFPT
Animation bibliothèque	1	5 j	5	Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) Gratuit Indemnisation déplacements par la commune
Certification utilisation des produits phytopharmaceutique	3	2 j	6	630€ MSA Coût de la formation à la charge de la commune
Choix et plantation du végétal dans les massifs	2	1 j	2	Comité Départemental du Tourisme Indemnisation déplacements par la commune
Nombre total de journées stagiaires			24	

Élus Municipaux :

Formation assurée par l'Association des Maires des Ardennes (AMDA)

14 septembre 2015 : les documents d'urbanisme (coût 80€)

Deux participants : Georges Velin et Claude Pérignon



POINT ÉTAPE PASSEPORT CULTURE

En 2015, les jeunes Mazurois de **9 à 15 ans** ont pu bénéficier d'un "PASSEPORT CULTURE" d'une valeur de **100€** afin d'accéder à toute forme d'offre culturelle aux alentours :

- cinéma,
- théâtre,
- concert,
- lecture,
- pratique artistique,
- activité de découverte.

Ce sont 90 PASSEPORTS qui ont été distribués et une VINGTAINE de structures a signé à ce jour une convention de partenariat avec notre commune pour accueillir nos adolescents.

LE BILAN 2015 :

Le bilan de l'année écoulée constate une utilisation de ce passeport répartie comme suit:

- Pratique artistique: 32%
- Cinéma: 30%
- Livres et CD: 21%
- Activités de découverte: 13%
- Théâtre: 3%
- Concert: 1%

Cette action est reconduite et les "Passeports Culture 2016" seront disponibles DÉBUT FÉVRIER.

MODE D'EMPLOI DU CHÉQUIER

Il ne peut être délivré qu'un chéquier par adolescent et par année civile. En cas de perte ou de vol, il ne sera pas délivré de duplicata. Il est composé de 15 CHÈQUES, chacun affecté à une thématique particulière avec un code couleur identifiable auquel tu devras faire attention au moment de payer la structure de ton choix.

Chèques rouge : 2 chèques de 5€ pour le THÉÂTRE.

Chèques violet : 2 chèques de 5€ pour le MUSÉE.

Chèques jaune : 3 chèques de 4€ pour le CINÉMA.

Chèques orange : 2 chèques de 10€ pour des CONCERTS.

Chèques bleu : 2 chèques de 4€ pour des LIVRES, CD, DVD.

Chèques fuchias : 2 chèques de 15€ pour des PRATIQUES ARTISTIQUES.

Chèques vert : 2 chèques de 5€ pour de la DÉCOUVERTE.



ANNÉE - 2016



Passeport Culture
9-15ans Les Mazures

LES PARTENAIRES :

- L'association Espace Danse de Renwez •
- Goupe Danses Folkloriques A.L.P.E. de Revin •
- Les Petits Comédiens de Chiffons de Charleville-Mézières •
- Le Théâtre, Le Musée de l'Ardenne, le Musée Rimbaud, la Maison des Ailleurs et le Conservatoire de Charlevilles-Mézières •
 - Le Centre Culturel de Nouzonville •
 - Le cinéma Metropolis de Charleville-Mézières •
 - La MJC Gambetta de Charlevilles-Mézières •
 - Le Musée de la Forêt de Renwez •
- Le Musée du linge R.Bucheler de Montcy-Notre-Dame •
 - L'association Amis de Montcornet de Montcornet •
 - L'association Le Manège de Givet •
- La Communauté de Communes Meuse et Semoy •
 - L'espace Jean Vilar de Revin •
- Le SIM (Syndicat Intercommunal de Musique) de Les Mazures •
- L'AME (Animation Musique Enseignement) de Charleville-Mézières
 - La Librairie Rimbaud de Charleville-Mézières •
 - Aymon Folk Festival de Bogny-sur-Meuse •
 - Ardennes Terre d'Aventures de Les Mazures •
- Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise •

Si vous souhaitez que la commune conventionne avec des partenaires qui intéressent vos enfants, faites-le savoir en mairie.



CONSULTATIONS JURIDIQUES ANONYMES ET GRATUITES



Un rendez-vous mensuel à noter !

Pour la connaissance de vos droits et de vos devoirs, une décision à prendre, un problème à régler, vendre ou acheter, divorce, donation, succession,

Consultez le Notaire avant d'agir. Expert, il saura vous conseiller.

Des consultations juridiques ANONYMES et GRATUITES sur tous les sujets de droit sont données le 1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS, de 17 à 19 heures SANS RENDEZ-VOUS à

**LA CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE
DES NOTAIRES
132, avenue Charles Boutet à Charleville-Mézières**

**03.24.56.03.29
chambre.notaires.08@notaires.fr**

- INFORMATIONS JURIDIQUES -

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme Concertation publique

Qu'est-ce-qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (ou P.L.U.) est l'outil principal de mise en œuvre à l'échelle communale de la politique urbaine et environnementale.

En plus de fixer les règles d'urbanisme et les droits à construire sur le territoire, il exprime aussi et surtout clairement les objectifs généraux de développement et de préservation du territoire de Les Mazures pour les 10 à 15 prochaines années.

Le P.L.U. vise à donner un cadre de cohérence opérationnelle pour les différentes actions et opérations publiques ou privées dans les domaines les plus variés (environnement, transport, habitat, activités économiques, reconversion de friches, etc.).

En 2013, la municipalité de Les Mazures a décidé de lancer la révision générale de ce document.

Pourquoi une concertation ?

Cette concertation est mise en œuvre avant le lancement ultérieur d'une enquête publique, au cours de laquelle un commissaire enquêteur effectuera plusieurs permanences en mairie de Les Mazures.

Il s'agit ici d'informer et d'associer le public en amont des études ou des projets d'urbanisme de plus ou moins grande envergure, le but étant d'aboutir autant que possible à un projet partagé dans l'intérêt général.

La concertation constitue un espace d'information, de dialogue et de débat entre la commune de Les Mazures, les habitants, les associations locales et toutes autres personnes intéressées par cette procédure de révision générale du P.L.U.

Comment se déroule-t-elle ?

Lors de la séance du 20 février 2013, le conseil municipal de Les Mazures a défini plusieurs modalités visant la mise en place de cette concertation préalable. Ces modalités sont mises en œuvre au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet de révision générale du P.L.U.

Un registre est mis à votre disposition en mairie, pour recueillir vos observations liées à l'urbanisme, le cadre de vie, l'environnement ... et à votre vision du territoire.

Il s'accompagne de documents provisoires et à l'étude, permettant de cerner le projet de révision générale du P.L.U.

• REGISTRE ET DOCUMENTS PROVISOIRES À L'ÉTUDE CONSULTABLES À LA MAIRIE AUX JOURS ET HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE.

L'AVENIR DE L'AFFOUAGE

Comme évoqué sur un précédent bulletin dans un article traitant de ce thème, l'affouage n'est EN AUCUN CAS un droit acquis par l'habitant ou le contribuable, de pourvoir à ses besoins en chauffage en utilisant la ressource d'une forêt

communale. (On peut comprendre aisément que l'affouage ne soit pas pratiqué dans la forêt d'une grande ville où chaque affouagiste ne recevrait qu'une bûche!...)

ATTRIBUTION

Traditionnellement, le partage est décidé dans notre commune "par feu", c'est à dire par "foyer" au regard de l'article L.243.2 du Code Forestier et chaque part numérotée est attribuée en bois sur pied à l'affouagiste qui en assure l'exploitation. Lorsqu'il exploite lui-même le lot de bois qui lui a été attribué, l'affouagiste est considéré travailler pour son propre compte et sous sa seule responsabilité, tel le propriétaire d'une coupe.

EXPLOITATION

L'exploitation de la coupe, délivrée à la commune par les services de l'ONF au titre de l'article L.243.1 du Code Forestier, s'effectue sous la garantie de TROIS GARANTS SOLVABLES désignés avec leur accord par le Conseil Municipal et qui sont solidairement responsables de l'exploitation. En cas de non respect des clauses d'exploitation, des sanctions peuvent être prises à l'encontre de l'affouagiste concerné (Déchéance du droit d'affouage, Clause pénale civile,...). L'article L.243.1 du Code Forestier précise également que la revente du bois attribué en affouage est interdite.

PRODUCTION

L'étude de la ressource réalisée par les services de l'ONF en 2012 lors de l'élaboration du plan d'aménagement de notre forêt pour la période 2013-2027 a démontré que la production moyenne annuelle du massif en bois de chauffage était de l'ordre de 580m³ soit environ 900 stères.

En effet, notre patrimoine forestier situé autour du village couvre 502,26ha dont 14,59ha non productifs (lignes électriques, routes forestières, pistes, chemins, dépôts, marais, etc...) et 96,41ha enrésinés à diverses époques.

Depuis une quinzaine d'année, le volume moyen prélevé en affouage est de l'ordre de 1200 stères soit 1/3 supérieur à la production biologique de la forêt et le nombre moyen de personnes inscrites au rôle d'affouage tend à augmenter !...

229 en 2010, 208 en 2011, 220 en 2012, 253 en 2013, 220 en 2014, 249 en 2015...



NOUVEAU MODE D'ATTRIBUTION

Aussi, pour parer momentanément à cette demande accrue, il a été décidé de proposer aux affouagistes qui le souhaitent de bénéficier de stères façonnés et stérés qui seront exploités par une entreprise sur des zones non dévolues traditionnellement à l'affouage. Les lots seront numérotés et le débardage restera à la charge de l'affouagiste attributaire du lot.

La taxe affouagère pour ces lots sera fixée au stère et non à la part comme le bois sur pied.

Les personnes préférant ce mode d'attribution de bois de chauffage devront le préciser en mairie dès leur inscription sur le rôle d'affouage en JUIN 2016.

Pour la saison 2016-2017, ces lots de bois stérés seront situés dans la parcelle forestière 61 au lieu-dit "Les Bas Prés" à gauche de la RD 40 en allant vers Renwez, sur des fonds acquis il y a quelques années au Conseil Général des Ardennes.

Il est bien évident que la ressource ne pourra répondre à la demande croissante sur le long terme et que même si ce nouveau mode d'attribution convient à un certain nombre d'habitants, il ne permettra pas d'éviter le nécessaire allongement de la périodicité des attributions de bois de chauffage déjà envisagé dès 2018 dans le planning des coupes proposé par l'ONF à la commune en 2013.

Benoît Didier



L'HISTORIQUE DE LA FORÊT DE TRIAGE DE LES MAZURES

L'historique de la forêt syndicale des Mazures est connue depuis le début du XVII^e siècle. À cette époque, elle faisait partie d'une forêt beaucoup plus grande appelée « BOIS DU MARQUISAT DE MONTCORNET » d'une surface de 18 000 arpents (soit environ 9180ha). Trente-deux communes jouissaient de droits d'usage dans ce massif divisé en trois forêts, sans que la propriété de ces bois n'ait jamais été clairement connue. Il semble que les forêts du Châtelet, d'Harcy et de Montcornet étaient propriété des seigneurs de ces lieux en indivision avec les communautés voisines, situation qui avait donné lieu à de nombreux débats judiciaires.

Pour y mettre fin, deux transactions intervinrent le 2 AVRIL 1626, l'une applicable à la forêt du Châtelet, l'autre à celle d'Harcy et de Montcornet. En vertu de ces transactions, il fut distrait : « *sur l'étendue totale quant au Châtelet, au profit du Seigneur, 2100 arpents touchant la rivière de Meuse ; et au profit des Seigneurs d'Harcy et de Montcornet, le tiers en contenance (ou 4000 arpents environ) des forêts de ce nom ; le tout devant être possédé par lesdits seigneurs en toute franchise* ». Le surplus (12 000 arpents) fut attribué aux communes pour y exercer leurs droits d'usage, lesquels consistaient : « *à prendre toutes sortes de bois pour leur bâtissage et chauffage en leurs maisons usagères, y envoyer leurs bêtes en pâture, parquer, pêcher ès-ruisseaux qui fluent à présent ou pourront fluer à l'avenir en dedans et parmi les dits bois usagers, avec droit de chasse au sanglier, bécasses, loups, renards et blaireaux, etc ...* », de sorte que les seigneurs

ne s'étaient réservés « *dans les bois par eux délaissés à l'usage desdits habitants que la justice, chasse et faculté d'usager au-dedans des dites terres, comme premiers bourgeois.* » C'est à compter de cette période que la forêt prit le nom de « BOIS DES 32 COMMUNES ».

Pendant quelque temps, les communes jouirent en paix des bois qui leur appartenaient ainsi par indivis. Mais bientôt des difficultés s'élevèrent entre les communes elles-mêmes, notamment sur l'étendue de leurs droits respectifs entraînant petit à petit des abus dans l'exploitation des dits bois pour aboutir à une forêt totalement ruinée au début du XVIII^e siècle.

Devant cet état, il fut ordonné l'élaboration d'un règlement qui fut confié à MONSIEUR DE COURTAGNON, Grand Maître des Eaux et Forêts. Celui-ci fut homologué le 6 MARS 1731 par un arrêt du Conseil du Roi. Il avait pour base la division de ce Bois des 32 communes en cinq parties, quatre triages ou séries (3/4 de la surface, soit 9 000 arpents) et un quart en réserve (1/4 de la surface, soit 3 000 arpents). Les communes furent divisées en quatre groupes auxquels l'on affecta à chacun un triage (sa surface étant déterminée par le nombre de feux existants dans chaque groupe ; la répartition des ressources de chaque triage devant se faire par le nombre de feux de chaque commune au sein du même triage). Ces quatre séries devaient avoir comme rôle, un rôle usager (principalement le chauffage). Quant au quart en réserve, il restait indivis entre les quatre groupes ou triages.

Il fut lui-même divisé en 2 000 arpents (1000ha) devant croître en futaie, les 1000 autres arpents permettant par des coupes répétées de payer les gardes forestiers et le chauffage de la garnison de Rocroi.

Ainsi furent constitués :

- **Le Triage de Rocroi** regroupant les communes de Rocroi, Revin, Gué d'Hossus, Taillette, Remilly et divers Hameaux en dépendant pour 3726 arpents.
- **Le Triage d'Harcy** regroupant Harcy, Rimogne, Le Châtelet, Murtin, Bogny, Sormonne, Wartigny, Le Tremblois et le Bourg-Fidèle pour 1839 arpents.
- **Le Triage de Renwez** regroupant les communes de Renwez, Montcornet, Arreux, Cliron, Charroué, Onchamps, La Forges Gérard-Mahy (actuellement Vieilles Forges), Lonny, Ham-les-Moines, Haudrecy et La Grève pour 2310 arpents.
- **Le Triage de Les Mazures** regroupant les communes des Mazures, Secheval, Charlebourg, Deville, Anchamps et Laifour pour 1120 arpents.

Le reste de la forêt soit 3 000 arpents devait constituer le quart en réserve qui sur 1 000 arpents doit pourvoir la Garnison de Rocroi en bois de chauffage et assurer la paye des gardes.

Si ce ne sont quelques tensions et péripéties, notamment au moment du Premier Empire où le quart en réserve fut divisé puis remis en indivis sur demande des Communes, l'exploitation et l'usage de ces bois de l'ancien Marquisat de Montcornet se firent sans bouleversement jusqu'en 1839, date à laquelle MESSIEURS DE CHABRILLANTS, se disant aux droits des anciens seigneurs du Châtelet et de Montcornet, ont introduit, contre les communes, une instance judiciaire.

Se considérant propriétaires des Bois, les Communes n'ayant que des droits d'usage, leur but était d'obtenir une partie des dits-droits en pleine propriété, le surplus étant attribué en tous droits aux communes. Le tribunal leur donna raison, et c'est ainsi qu'un onzième (pris dans la réserve) fut donné en toute propriété à Messieurs de Chabrilants le 26 JUIN 1845. Le reste, soit 5 600ha 33a, échut aux communes.

A compter de cette date, diverses communes commencèrent à demander le partage complet des bois indivis. L'acte officiel de partage des « Bois des 32 Communes » (nombre réduit à 24 par suite de modifications des circonscriptions administratives) se fit le 28 MAI 1861. Le principe de partage était la division par le nombre de feux existants dans chacun des quatre triages au 1er janvier 1869.

La répartition se fit de la façon suivante :

- Le Triage de Rocroi obtint 2 235ha (1877 feux)
- Le Triage d'Harcy obtint 1 273ha (1382 feux)
- Le Triage de Renwez obtint 1 339ha (1348 feux)
- Le Triage des Mazures obtint 812ha (869 feux)

L'acte de partage de ces bois laissait toute liberté à chaque triage de garder sa partie en indivision ou de la partager entre les communes.

Seul le Triage de Rocroi décida du partage de ses bois entre les différentes communes qui le composaient.

Les autres Triages ont conservé l'indivision et c'est encore sur ces bases qu'est gérée aujourd'hui la forêt syndicale de Les Mazures ainsi que celles d'Harcy et de Renwez.

Benoît Didier



HOMMAGE : DÉPÔT DE FLEURS AU JUGENLADER DES MAZURES

**JEUDI
16 JUILLET**

La cérémonie de juillet, commémoration qui se perpétue, a pris une signification particulière cette année.

Elle a ouvert la voie à un projet que le ministère de la Défense a labellisé et qui a le soutien de la Direction départementale des Anciens Combattants :

Réaliser un chemin de MÉMOIRE, en mettant en évidence les empreintes toujours lisibles du Judenlager.

Cette entreprise ambitieuse s'inscrit dans la volonté partagée de ne jamais oublier et de transmettre aux nouvelles générations.

Les jeunes de la commune, les élèves et enseignants de notre école seront associés à cette réalisation.

Les travaux sont déjà engagés pour dessiner un cheminement informatif à caractère interactif, un parcours sur site, lieu de recueillement et levier pédagogique.

Madame le Maire installera dès le mois de février un COMITÉ SCIENTIFIQUE, groupe de travail dont le cahier des charges précisera les compétences et la commande. PRINCIPAL OBJECTIF : finaliser des données historiques, témoignages et récits, à exposer au public...





Monsieur le Sénateur
Monsieur le Conseiller Départemental
Mesdames et Messieurs les Maires
Madame REICHER, présidente de l'association pour la mémoire du Judenlager des Mazures
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités

Un petit mot sur l'histoire « oubliée » du seul camp pour juifs en Champagne-Ardenne pendant la seconde guerre mondiale. Les Mazures : antichambre de la mort avant AUSCHWITZ. Un rouage ardennais de la SHOAH.

Ce camp a existé de 1942 à 1944. Près de 300 déportés juifs d'Anvers furent mis au travail forcé, 237 moururent en déportation, à Auschwitz, Dachau, Buchenwald, au total 83% d'Anversois du Judenlager...

27 survécurent aux camps, 2 furent fusillés en Belgique après évasion.

Quant à leurs femmes (103) et leurs enfants (124), raflés à Anvers, ils furent tous exterminés, à une seule exception.

Eh oui cela s'est passé chez nous, ici aux Mazures, dans notre village, l'oubli parfois entretenu, a failli effacer à tout jamais cet épisode de la Shoah en territoire ardennais.

Il faut absolument entretenir le devoir de mémoire, il faut que les générations futures n'oublient pas, Il faut parler des camps et de l'extermination pour éviter qu'elle ne se reproduise.

Aujourd'hui, soixante-treize ans après la libération d'Auschwitz, les actes violents antisémites en Europe atteignent un niveau sans précédent depuis des décennies, et le tragique attentat de CHARLIE HEBDO en janvier 2015 nous le rappelle malheureusement. Près du tiers des juifs d'Europe interrogés dans un sondage ont envisagé de quitter le continent parce qu'ils craignent pour leur sécurité. Il faut veiller à ce que l'Holocauste ne soit ni nié ni déformé. Devoir de mémoire oblige.

« Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter »,
disait Geogre Santayana, philosophe américain.

Elisabeth BONILLO DERAM . Madame le Maire de Les Mazures - 16 juillet 2015



LA GUINGUETTE : «ÇA S'EST PASSÉ UN DIMANCHE,— UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU»

DIMANCHE 19 JUILLET

Isolée dans son écrin de verdure, la guinguette à l'étang attend ses danseurs.

Sur le coup de midi, nous essuyons une petite averse, mais le soleil revient vite. Un apéro, un sandwich au lard,

de quoi prendre des forces avant d'aller valser sur la piste au rythme de l'accordéon. Pendant ce temps les enfants se promènent à dos d'ânes. Cette excellente journée fut très appréciée, elle a permis de rompre avec le quotidien et de partager des plaisirs simples avec tous les « guincheurs ».



HOMMAGE

Il était à l'origine de la création de l'association « **La Truite Mazuroise** » et nous ne pouvions pas commencer cette journée sans lui rendre hommage. Nous avons donc observé une minute de silence en mémoire de JACKY, et nous pouvons être certains que de son petit coin de paradis où il se trouve, il a fait un petit tango avec nous.

«Un dimanche au bord de l'eau...



*...elle avait sa robe blanche
lui, son knickerbocker à carreaux.»*



«Ça s'est passé un dimanche», Maurice Chevalier



RÉCOMPENSES MAISONS FLEURIES — NOUVEAUX HABITANTS

**VENDREDI
7 AOÛT**

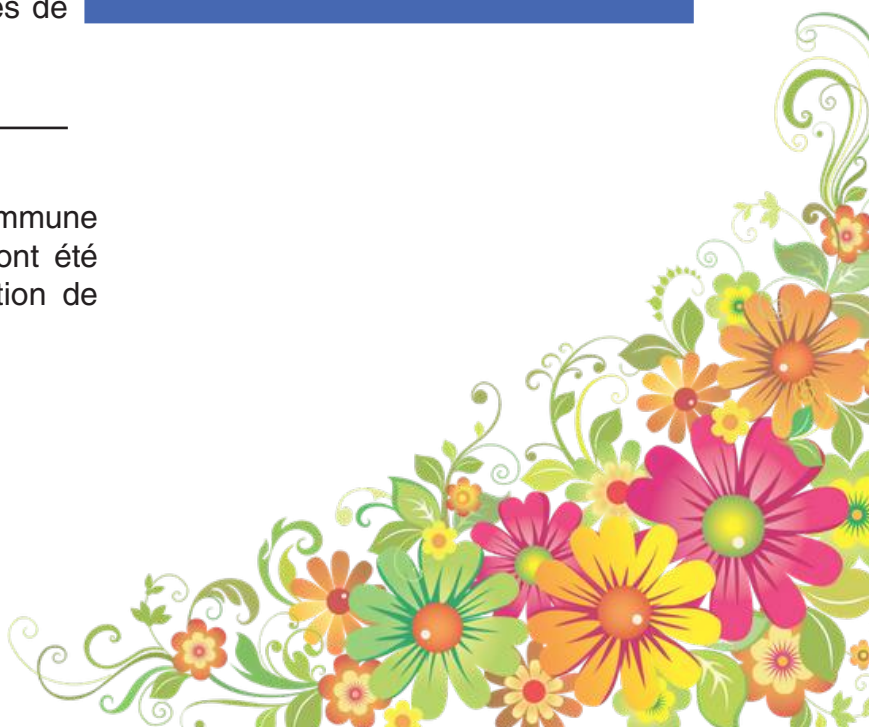
Le vendredi 7 août, le jury de la commission fleurissement a sillonné les rues de notre village afin d'établir le palmarès des maisons fleuries. Le choix était difficile puisque ce sont 92 maisons qui ont été notées, selon l'harmonie des couleurs ou les variétés de fleurs. Merci à tous ces Mazurois qui fleurissent leurs balcons, terrasses, jardins, murs et fenêtres pour leur plaisir personnel et celui des passants, et participent ainsi au fleurissement réalisé par la municipalité.

Le jury était composé de : deux élus de la commune, un Mazurois et quatre personnes de communes extérieures.

Les lauréats sont :

M. et Mme Barthelemy Jacques
M. et Mme Lahoussine Jean-Michel
M. et Mme Leclercq René
Mme Maquillet Marie-Louise
M. Mary Jonathan
M. et Mme Rogissart Hervé
M. et Mme Royaux Roger
M. et Mme Schroeder Richard
M. et Mme Trocherie Claude
M. et Mme Volckaert Maurice

Vingt-huit nouvelles familles ont rejoint la commune de Les Mazures en cette année 2015 et ont été conviées le vendredi 7 août à une réception de bienvenue.





LE VOYAGE DES ANCIENS : ESCAPADE GOURMANDE EN CHAMPAGNE

SAMEDI
5 SEPTEMBRE

Le voyage réservé à nos chères « têtes blanches » a réuni onze Mazurois. **8H15**, nous prenons place dans les 2 minibus pour nous rendre dans la CITÉ DES SACRES.



Première étape :

LA CHOCOLATERIE DELEANS. Le maître des lieux, Monsieur Vincent Frodefort, nous accueille dans son laboratoire où, avec son équipe, il perpétue la tradition chocolatière de cette maison créée en 1874. Il nous propose de « plonger » avec lui dans l'univers du chocolat, ce que nous acceptons bien volontiers. Il nous explique les techniques anciennes et plus modernes de fabrication de ces douceurs. Il en réalise devant nous, nous les dégustons en fin de visite. Nous passons par la boutique décorée superbement dans le style Marie Antoinette. Aucune obligation d'achat, mais comment résister ; c'est donc chargés de nos petits sacs remplis de gourmandises que nous rejoignons le restaurant l'APOSTROPHE où nous attend un repas de grande qualité dans un décor original.





Nous reprenons la route pour notre **seconde étape** : EPERNAY pour une visite pétillante des CAVES MERCIER.

La Champagne a toujours été une terre de culture de la vigne, produisant un vin servi à la table des rois de France. Mais c'est en devenant pétillant grâce à Dom Pérignon, moine et œnologue hors pair, que le champagne va acquérir ses lettres de noblesse et devenir le vin le plus connu au monde. La maison Mercier a été créée en 1858 par Eugène Mercier. Afin de faire connaître son champagne, il lance la construction d'un foudre (tonneau pouvant contenir 213 000 bouteilles) et le

déplace jusqu'à Paris pour l'exposition universelle de 1889.

Celui-ci trône fièrement dans le hall d'accueil de cette prestigieuse maison. Nous descendons dans les caves par un ascenseur panoramique laissant entrevoir, en maquette, le patrimoine Mercier. Nous déambulons en petit train à trente mètres sous terre dans les galeries creusées à la pioche et au burin au XIX^e siècle, lieu de repos d'innombrables bouteilles. Retour à la surface toujours en ascenseur pour déguster une coupe de ce délicieux breuvage. Nous quittons la Champagne en sillonnant la route touristique qui serpente au milieu des vignes.



REMERCIEMENTS

Merci à ARLETTE, COLETTE, DANIELLE, GINETTE, JACQUELINE, LOUISETTE, MARIO, MICHÈLE, RICHARD, ROBERT et YAMINA pour leur bonne humeur qui a contribué à rendre cette journée très agréable.

Merci également à BERNARD et OLIVIER, nos deux chauffeurs, grâce à eux nous ne nous sommes pas perdus.



ÉVÉNEMENT : LA BROCANTE ET LE MARCHÉ ARTISANAL

**DIMANCHE
13 SEPTEMBRE**

En ce dimanche de septembre, les chineurs ont pris la direction de notre village afin de dénicher l'objet rare longtemps recherché.

Tôt le matin, les Mazurois avaient vidé leur grenier et installé leur bric à brac le long des rues. Des enfants s'étaient improvisés vendeurs le temps d'une journée espérant faire une bonne recette de la vente des jouets de leur petite enfance. Cette brocante était associée à un marché artisanal dans la salle polyvalente. Parmi les

nombreux exposants, les visiteurs ont pu déguster des produits de notre terroir et découvrir des articles de l'artisanat ardennais. L'exposition de tableaux réalisée par les associations de peinture des Mazures et de Deville a été très appréciée.

A midi, les amateurs de moules-frites ont envahi l'espace restauration. L'animation a été assurée par un sosie de KENDJI GIRAC. Le rythme flamenco de ses chansons a donné une ambiance très chaleureuse à ce repas. De nombreux visiteurs pour une journée bien réussie.





HOMMAGE : DÉPART DE MONSIEUR GÉRARD DRUMEL

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE «Gérard, Gégé – comme t'appelle tes amis du Conseil Général) –

je suis très heureuse aujourd'hui de t'accueillir aux Mazures. L'ensemble du conseil municipal a voulu te remercier des années que tu as passées au service de notre canton – 23 ans – et de notre commune. Participent à cette fête les élus de notre ancien canton, les élus du nouveau canton, les maires de notre ancienne communauté de commune « Plaines et forêts de l'Ouest Ardennais » - et nous ne ferons aujourd'hui aucun commentaire sur l'intercommunalité - , tes amis du Conseil Général, tes amis qui t'ont soutenu tout au long de tes mandats et ceux à qui tu as rendu de grands services : tes amis tout court. Pour les Mazures tu as toujours répondu présent, tu n'as jamais rien raté, tu es venu et tu viens toujours à toutes nos manifestations.

Si aujourd'hui je suis élue au Conseil Départemental c'est grâce à toi, tu m'as fait confiance lors de ton dernier mandat de Conseiller Général en me prenant comme suppléante, aujourd'hui je suis le binôme d'un autre grand (Grand dans le cœur bien sûr, pas la taille) Conseiller Départemental « ERIK ». Et je souhaite être comme tu l'as été aussi proche des élus et des administrés de notre canton, je suis comme toi, j'embrasse tous les grands-pères... toi c'est les grands-mères, rassure toi Erik fait pareil, mais pas que les grands-mères...

Tu m'as inculqué ce que sont les grandes valeurs de la France qu'il ne faut absolument pas oublier aujourd'hui « Liberté – Egalité – Fraternité », et que nous sommes élus pour nos administrés et non pour nous.

Gérard un grand Merci pour toutes ces années, tu es et seras toujours le bienvenu aux Mazures. Un petit clin d'œil à Florence et Maxime, car chacun le sait ici les épouses et époux d'élus sont des personnes très patientes, car souvent seuls le soir et les week-end... tu me diras cela évite de s'engueuler...

GÉRARD MERCI.»

*Discours de Madame le Maire,
Elisabeth BONILLO DERAM.*





LE VOYAGE DES ANCIENS : VISITE DE PARIS

MARDI
29 SEPTEMBRE

Nous n'avons encore pas découvert toutes les richesses de notre belle capitale, donc, ce mardi 29 Septembre 2015, direction : PARIS pour le traditionnel voyage d'automne.

Nous voilà arrivés dans le VII^e arrondissement, sur la rive gauche de la Seine, pour une visite de l'ASSEMBLÉE NATIONALE. Pour nous permettre d'entrer dans ce palais de la République, il nous faut subir un contrôle de notre identité, mais comme nous sommes de sérieux citoyens, la visite nous est permise, sous une surveillance discrète, mais bien présente de militaires armés. Le PALAIS BOURBON est le siège de cette assemblée parlementaire depuis 1798. 577 députés y votent les lois et contrôlent l'action du gouvernement. Le Président actuel est Monsieur Claude Bartolone. Grâce à notre guide, nous découvrons un patrimoine d'une étonnante diversité et un lieu de travail à la pointe de la modernité. Nous traversons la galerie des fêtes ornée de magnifiques tapisseries des Gobelins, la salle

des quatre colonnes réservée aux journalistes, les nombreux salons lieux d'échange entre les députés, le bureau de poste, le salon des Mariannes où sont exposés trente-deux bustes de ce symbole de la République.

Puis, dans un silence respectueux, nous pénétrons dans la bibliothèque. C'est un endroit solennel, riche de ses décors majestueux et de ses plafonds peints par Eugène Delacroix. La bibliothèque possède actuellement 700 000 volumes. Elle conserve par exemple, des discours signés de grands hommes comme Victor Hugo, Lamartine ou Clémenceau ainsi que la *Marseillaise* écrite des mains de Rouget de Lisle. Mais le lieu qu'il nous tardait de découvrir c'est bien sur l'Hémicycle. Nous sommes étonnés par ses dimensions, il nous paraît plus petit que l'image télévisée que nous en avons. Les ministres n'ont pas beaucoup de place pour s'asseoir ! Notre guide nous explique le fonctionnement très strict de cette célèbre salle où siègent nos élus. Pour immortaliser notre passage, nous posons pour la photo souvenir.

Florian, Thibault, Valentin et Vincent, nos volontaires en service civique étaient du voyage à l'Assemblée. Leçon d'éducation civique très concrète !



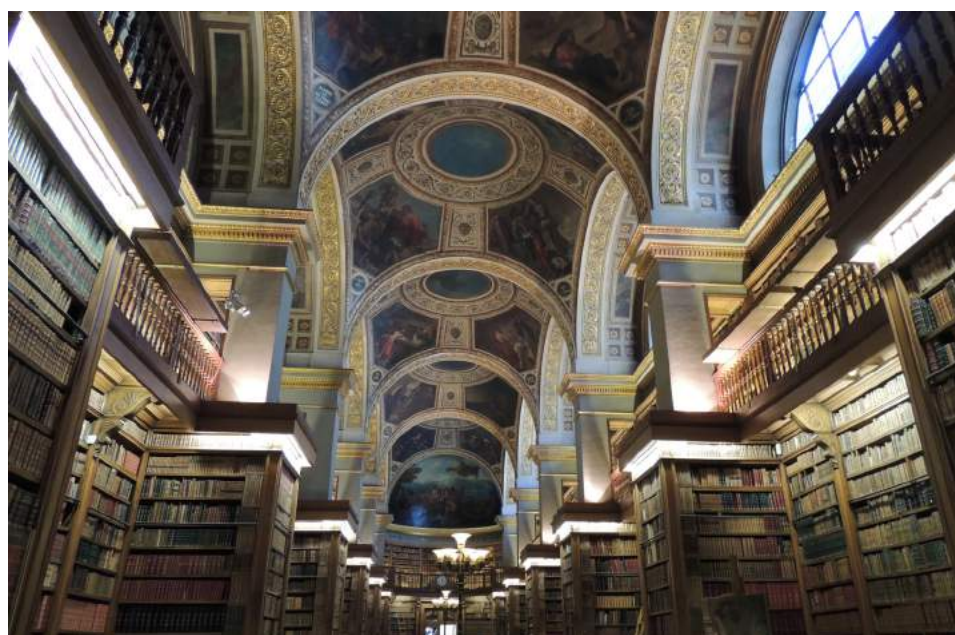
Nous remercions Monsieur Christophe LEONARD, notre député, qui nous a permis de pénétrer au cœur d'un patrimoine commun à tous les citoyens français.



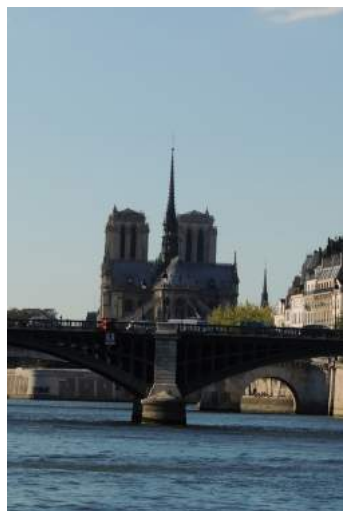
Il est 13 heures, nous regagnons à pied, le restaurant « CHEZ FRANÇOISE ». Cette maison à la réputation très ancienne est la « cantine » des parlementaires. C'est un endroit très élégant où nous est servie une cuisine savoureuse.

Cet après-midi, changement radical de décor, puisque nous allons connaître en profondeur l'histoire de Paris. C'est Eugène Belgrand, qui en 1854, construit les ÉGOUTS qui s'étendent sur 2 450 kms. C'est un système unitaire qui traite en même temps les eaux usées et les eaux de pluie. Une charmante égouttière nous accompagne et nous en explique le fonctionnement. Plus nous avançons dans ce dédale de galeries, plus nous sommes envahis par une douce odeur, mais, courageux, nous continuons cette visite intéressante en ayant une pensée pour ces hommes et ces femmes qui travaillent dans ces pénibles conditions pour le bien-être des Parisiens.

On y trouve divers objets dans les égouts : il y a quelques années un crocodile s'y était réfugié, de jolis petits rats y ont élu domicile (deux rats par habitant !), et les égoutiers y retrouvent de nombreux bijoux que leurs propriétaires récupèrent à la mairie.



Après cette visite hors des sentiers battus, nous embarquons sur le BATEAU-MOUCHE. Quel plaisir de se laisser glisser au fil de l'eau, sous le soleil, bercer par la douce mélodie des airs parisiens. C'est un festival de monuments prestigieux qui défilent de chaque côté de la Seine. Sur les quais les touristes flânent et les amoureux se bécotent sur les bancs publics. Après cette heure de pur bonheur hors du tumulte de la vie parisienne, nous reprenons notre bus pour rejoindre le quartier de Saint Germain des Prés pour un diner dans le plus vieux restaurant de Paris : le PROCOPE. Le décor conserve l'authenticité de ce lieu mythique qui a été fréquenté par Molière, Diderot ou Voltaire et qui est très prisé actuellement par de nombreuses célébrités. Mais ce soir ce sont nous les célébrités et nous allons déguster de succulents mets et nous terminerons par de délicieuses profiteroles au chocolat !!!



Malheureusement, le temps nous est compté, il ne faut pas arriver en retard au théâtre. Géré actuellement par l'animateur Laurent Ruquier, le THÉÂTRE ANTOINE ouvert en 1866 est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1989, son architecture italienne lui confère une atmosphère très intime. Les plus grands acteurs ont contribué à son rayonnement : Louis Jouvet, Pierre Brasseur ou Jacqueline Maillan. Nous prenons donc place pour assister à la pièce *FLEUR DE CACTUS*. Mensonges, quiproquos et portes qui claquent, c'est une comédie dans la plus pure tradition du théâtre de boulevard. Les décors sont un peu surprenants, mais les acteurs sont exceptionnels et Catherine Frot nous offre une interprétation épatante de cette pièce qui a été créée en 1964. Deux heures de régal.

Il est 23 heures, notre voyage se termine, nous regagnons nos Ardennes. Merci à nos deux chauffeurs des cars Meunier pour leurs commentaires sur la capitale et leur dextérité à se faufiler au milieu des embouteillages. Cette journée avait un petit air de jeunesse puisque les quatre jeunes hommes employés par la commune dans le cadre des emplois civiques ont accompagné les anciens, ce qui a permis des échanges des plus agréables entre les générations.

3 heures du matin, arrivée aux Mazures, la tête pleine de belles images parisiennes.





CONCERT JEUNESSE DES MAZ'S : DJ AHZEE

**SAMEDI
24 OCTOBRE**

Pour sa sixième édition, l'association "LA JEUNESSE DES MAZ'S" présidée par ALEXANDRE NOIZET a

haussé le ton cette année. Effectivement, en ce 24 octobre 2015, la trentaine de membres s'est affairée autour de la venue d'un DJ à la renommée internationale. Ainsi, le talentueux AHZEE a joué ses célèbres titres tout au long de cette soirée en faisant passer son énergie aux quelques 875 personnes présentes. Soutenue par la mairie en ce qui concerne la sécurité, l'évènement s'est déroulé dans une ambiance festive et sans incident majeur. L'association tient à remercier ses membres ainsi que la dizaine de bénévoles présents pour la première fois à ses côtés.

Au vu de la notoriété du DJ Ahzee accompagné de DJ C-BA (Néoscène) et de DJ RYAN, un espace VIP de 60m² a été créé afin de permettre à 40 personnes de profiter d'une vue privilégiée sur le show et d'un service spécial.

L'association menée par des jeunes ambitieux et motivés est présente sur la commune tout au long de l'année en prenant en charge par exemple les différentes buvettes d'évènements comme la brocante, le repas champêtre ou le 14 juillet.

• Prochain événement de la jeunesse : un tournoi de foot en salle le SAMEDI 30 AVRIL. •

À NOTER

"La Jeunesse des Maz's" souhaite intégrer les jeunes de 18 ans ou plus désirant s'investir dans l'organisation des événements de l'association. (contact possible auprès de Noizet Alexandre : NOIZET.ALEXANDRE@ORANGE.FR)

AHZEE







COMMÉMORATION : CÉRÉMONIES DU — — 10 ET 11 NOVEMBRE

MARDI 10 NOVEMBRE

La commune de Les Mazures commémore tout particulièrement le 101^e armistice de la guerre 1914/1918. Le 10 novembre en soirée, plus de 100 personnes ont assisté à la représentation du spectacle « AVEC LA PEAU DES AUTRES » donné à la salle polyvalente. Les deux complices, AGNÈS DESCHAMPS et JOËL BOUGEARD, ont captivé et profondément ému le public. La lecture théâtralisée de lettres de « poilus de 14 » et les narrations de témoignages et récits de la vie des tranchées ont dressé un tableau réaliste de cette épisode tragique de ce que l'Histoire a nommé « la Grande Guerre ». Spectacle bien mis en scène et coloré d'anecdotes et du son de l'orgue de barbarie de l'ami « Jojo »...Mais aussi support pédagogique poignant au service du devoir de mémoire.

En avant première, ce sont les élèves du CM1/CM2 de Mme Scarton, directrice de l'école qui se sont distingués en produisant une partie de leurs travaux de recherches traités artistiquement. Lecture de textes sur la guerre, d'une lettre à la manière des poilus et saynète mettant en scène la vie brisée d'un jeune couple pendant le terrible conflit. Beau succès pour ces jeunes qui ont montré une grande aisance et remarquable autonomie. Madame le Maire a vivement remercié les deux artistes et les élèves qui s'impliquent dans la transmission que commande le devoir de mémoire des héros et martyrs de la Première Guerre mondiale.





MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cette soirée a trouvé un prolongement le lendemain, 11 novembre.

Le traditionnel défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts a réuni une assistance nombreuse. L'atmosphère était au recueillement. On pouvait mesurer combien les Mazurois sont aujourd'hui sensibilisés par les diverses évocations et manifestations dans le cadre du centenaire de la terrible guerre. L'harmonie de Revin, fidèle au rendez vous, a accompagné la manifestation patriotique. Avant l'invitation à partager le verre de l'amitié et la rituelle brioche, une très intéressante exposition à la salle des fêtes, a été présentée à l'assistance.

Réalisée avec l'aide des « AMIS DU VIEUX WARCQ », elle propose des témoignages

poignants et en particulier la correspondance du soldat Pierre Benoît, mort au front le 13 juin 1918. Sa dernière lettre, datée du 8 juin, évoquait son prochain mariage fin juillet... Sort cruel, partagé par bon nombre de familles de 1914 à 1918 et exemple qui a fait écho au spectacle donné la veille, notamment la petite pièce interprétée par les enfants. Deux documents photographiques illustrent la réquisition des Mazurois pour travailler pour l'occupant allemand. Côté travaux scolaires exposés, chacun a pu apprécier l'intérêt accordé par les jeunes au rôle des animaux, en guerre eux aussi. Pigeons messagers, ânes et chevaux de traits souvent sacrifiés, chiens déposeurs de mines en lignes ennemies ou encore animaux-mascottes...





ÉVÉNEMENT : LE TÉLÉTHON



VENDREDI 5 DÉCEMBRE La commune s'est une nouvelle fois mobilisée pour la 29^e édition du TÉLÉTHON en organisant diverses activités, dans la salle polyvalente, de 18 heures à 23 heures ainsi qu'une marche.

Les élèves de l'école ont débuté la soirée en chantant quelques chansons de la variété française. S'en est suivie une démonstration de judo du club des Mazures, un lâcher de ballons et une marche nocturne dans le village. Pour assurer la soirée, une vingtaine de bénévoles était présente que ce soit pour la restauration, une tombola, la vente de produits Téléthon (porteclés, casquettes, mugs) ou encore pour maquiller divers personnages sur le visage des enfants.

Les jeux ne manquaient pas avec la présence de jeux bois prêtés par l'association « Montcornet Remonte le Temps ». Un château gonflable était également installé.

Pour les plus sportifs, des stands de basket, de football et de speedball était mis à disposition.

Un chèque de 2490€ sera remis à Laurent Julliard, coordinateur départemental du Téléthon.





FESTIVITÉS : LA SAINT NICOLAS



**SAMEDI
6 DÉCEMBRE**

Ce sont plus de quatre-vingts enfants qui ont été accueillis par l'association AEP le dimanche 6 décembre à la salle polyvalente pour la SAINT NICOLAS. Les enfants ont profité d'ateliers et de jeux installés pour la circonstance : jeux anciens de l'association «Montcornet Remonte le Temps»,

atelier maquillage, château gonflable, chamboule-tout et mascottes orchestrés par ANIM DISCO.

Le Saint Nicolas est venu ensuite rendre visite au enfants avec ses amis les ânes.

Pour clôturer cet après-midi, un goûter composé de crêpes a été servi et les enfants ont pu repartir avec chacun une petite surprise au choix.





FESTIVITÉS : LE REPAS DES ANCIENS

**SAMEDI
12 DÉCEMBRE**

Le samedi 12 Décembre, dès midi, Madame le Maire et les élus ont accueilli les anciens du village pour le traditionnel repas de fin d'année. Après les discours d'usage, Monsieur FERNAND THOMASSIN 85 ans et Madame GINETTE BONAFE 90 ans, doyen et doyenne de l'assemblée ont été honorés et se sont vus remettre fleurs et cadeaux. Pour fêter ses 25 ans l'association *LA BOÎTE À COULEURS* a remis à tous les convives un tableau réalisé sur toile représentant des fleurs, des paysages, des animaux Le délicieux repas concocté par le restaurant carolomacérien La Table d'Arthur a ravi tous les palais. La piste de danse a été très vite envahie au son de l'orchestre de DAMIEN BÉRÉZINSKI. Les dames se sont abandonnées, le temps d'une danse, dans les bras de nos deux

taxis boys : Patrick et Didier.. Une jolie artiste de la compagnie SHOW PACK nous a proposé un numéro alliant performance et élégance. Cette jeune contorsionniste nous a envoûtés par cette discipline d'une intensité impressionnante. Un très beau moment. Puis tout au long de l'après-midi, la salle s'est transformée en cabaret parisien grâce à la prestation des danseurs et danseuses du groupe STARLIGHT COMPANY : paillettes, plumes, costumes magnifiques, tenues légères, chansons, humour et bien entendu le french cancan. Les enfants du centre social ont contribué également à la réussite de cet événement en exécutant très sérieusement et avec beaucoup de fierté un madison devant les yeux des mamies et des papys de l'assemblée. Cette journée s'est terminée tard dans la soirée.







COMMÉMORATION : HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS

**DIMANCHE
13 DÉCEMBRE**

Vendredi 13 novembre 2015...

Les infos tombent et sidèrent toute la France. C'est le cauchemar des attentats à Paris.

Dimanche 13 décembre 2015... À 20 heures, le soir du second tour des élections régionales.

Un mois après, jour pour jour, le conseil municipal rend hommage aux victimes, à leurs proches et à celles et ceux qui ont affronté l'horreur et sécurisé les sites des attentats. Plus de cent Mazuroises et Mazurois ont rejoint les élus devant la Mairie. Des élèves de notre école chantent pour la circonstance « JE SUIS HUMAIN », un texte remarquable créé après les tueries de janvier ; un cadeau de l'auteur compositeur Eric Frasiak. Les enfants allument ensuite symboliquement des bougies tricolores. Cette soirée de solidarité s'imprimera durablement dans les mémoires, aux couleurs de la République, sous sa devise inscrite au fronton de la Mairie :



LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ



Grande émotion durant la minute de recueillement qui précède la parole de Madame le Maire et le chant de la Marseillaise reprise par le chœur de tous les participants.



Nous sommes ici aujourd'hui pour nous recueillir en hommage aux victimes des attentats du vendredi 13 novembre. Nous n'oublierons jamais, la France a été frappée lâchement par des actes terroristes, ces femmes, ces hommes, incarnaient le bonheur de vivre. Ils étaient avocat, enseignant, musicien, barman ou ingénieur, Français, Belges, Algériens ou Espagnols, à un concert au Bataclan, à la terrasse d'un restaurant ou devant le stade de France. C'est parce qu'ils étaient la vie qu'ils ont été tués. C'est parce qu'ils étaient la France qu'ils ont été abattus. C'est parce qu'ils étaient la liberté qu'ils ont été massacrés.

Ce que les terroristes ont voulu abattre, c'est notre liberté, la langue vivante que nous parlons. Le sang qui bat dans nos veines, c'est la sang des Français libres, et c'est le sang de la liberté que les terroristes ont fait couler pour nous signifier à quel point ils détestent ce que nous sommes.

Nous ne leur ferons pas l'honneur de la peur. Nous ne leur ferons pas l'honneur de la colère. Nous ne leur ferons pas l'honneur de douter. Nous ne devons pas non plus tomber dans le piège de l'extrémisme, des amalgames et des affrontements entre catégories de Français ! Sécuriser, expliquer, prévenir : telles sont nos missions d'élus face à la barbarie. Nous ne devons pas renoncer à nos valeurs que sont **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ et LAÏCITÉ.**

Nous devons continuer de vivre et de travailler. Faire vivre notre démocratie. Notre amour de la liberté, de la tolérance, de la culture. Notre amour du vivre ensemble. Restons forts et unis pour ne pas baisser les bras. Vivons avec respect mutuel et tolérance. Mais vivons avec une détermination renforcée face à l'obscurantisme et la violence.

Nous resterons debout et nous resterons nous-mêmes, nous continuerons à assumer à la face du monde notre identité collective de Français, c'est-à-dire l'identité de citoyens attachés pour eux-mêmes comme pour l'humanité entière à la liberté, à l'égalité à la fraternité et à la laïcité – attachés à notre singularité dans le monde autant qu'à notre ouverture sur le monde- attachés enfin à notre art de vivre passionnément en paix.

Je terminerai par cette citation d'ALBERT JACQUARD : « *La laïcité est l'acceptation de toutes les opinions et de tous les comportements qui savent respecter l'autre.* »

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Je vous demanderai non pas une minute de silence, mais une minute d'applaudissement en hommage aux victimes et blessés du 13 novembre.

Discours de Madame le Maire, Elisabeth BONILLO DERAM.





ÉVÉNEMENT : LES VŒUX DU MAIRE

**VENDREDI
22 JANVIER**

« Sont excusés ce soir :
Monsieur le Secrétaire
général et sous-Préfet
Monsieur HURE
Président du Conseil

Départemental représenté par Pierre Cordier
2ème vice-président

Monsieur le Député cher Christophe
Monsieur le Président de notre Intercommunalité
« Portes de France » cher Régis
Monsieur le Conseiller Général et ami, Erik
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux et Communautaires
Madame le Proviseur
Monsieur le Major de la Gendarmerie cher Jean-
Pierre
Monsieur le Capitaine des Pompiers
Madame la Directrice de l'Ecole, Mesdames et
Messieurs les Enseignants
Monsieur le Directeur du Centre Social
Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Associations
Messieurs les Abbés
Mesdames, Messieurs nos partenaires
Mesdames, Messieurs en vos Grades et Qualités

Mazuroises, Mazurois,

La cérémonie des vœux des Mazures nous réunit
toujours aussi nombreux. Nous avons le souhait
chaque année de rassembler les Mazurois et
nos partenaires pour un moment de convivialité.
Cérémonie que nous aimons car elle anime et
égaye notre vie communale, intercommunale en
ce début d'année.

2015, année tragique, dramatique, 7 Janvier,
13 novembre, ces jours que nous n'oublierons
jamais.

Ceux qui sont tombés, incarnaient le bonheur de
vivre, c'est parce qu'ils étaient la vie qu'ils ont été
tués, c'est parce qu'ils étaient la France qu'ils ont
été abattus, c'est parce qu'ils étaient la liberté
qu'ils ont été massacrés.

Ce que les terroristes ont voulu abattre c'est
notre liberté, c'est pourquoi nous avons souhaité
maintenir cette cérémonie des vœux car nous
devons continuer à aller aux spectacles, à
s'asseoir aux terrasses des cafés, à aimer la
musique. Nous devons montrer notre amour de
la liberté, l'amour de la vie, de la tolérance, de la
culture, Notre amour du « vivre ensemble », nous
devons rester forts et unis, vivre avec respect
mutuel et tolérance. Nous aurons une pensée
pour leurs familles.

Une pensée également pour les personnes et
familles de notre village confrontées à la maladie,
au deuil, pour les personnes âgées dont la santé
est parfois fragile, pour les victimes de la détresse
sociale. »

« Avant de faire la rétrospective de 2015 et les projets 2016 je voudrais vous parler d'un Chantier très important, la remise en cause du périmètre de notre Intercommunalité, cette décision sera prise fin février 2016, avec qui serons-nous mariés ??? Je laisserai Erik et Régis vous en dire deux mots.

Un retour rapide sur l'année 2015 qui a été riche en réalisations:

- Création d'un local d'infirmières libérales ouvert début janvier avec Angélique PETITFILS et Karène GUILLEMARD
- Réhabilitation de la ferme de la Grande-Terre
- Achèvement des travaux de sécurisation de la Prise Clément
- Démolition Maison Waleau rue du Blocus
- Captage des eaux pluviales de la Grande-Terre
- Achat de 9 hectares 230 de bois et pâtures au Conseil Départemental
- Réhabilitation des bureaux de la mairie
- Extension éclairage public Bochet Bas (partie haute) – Route de Bourg-Fidèle – et Grande Terre
- Aménagement en cours du Chemin de la Mémoire
- Stores extérieurs électriques + Matériel informatique + TBI pour l'école
- Entrée du gîte des Vieilles-Forges avec un portail
- Amélioration du captage d'eau pluviale du Chemin de la Pierre Plate
- L'embauche d'un deuxième apprenti aux services administratifs

Et maintenant, parlons de 2016 :

- Continuité des services civiques, avec 5 nouveaux jeunes ce sont des missions de 8 mois qui vont permettre à ces jeunes d'acquérir une expérience sociale enrichissante et une formation civique.

• De nouveau le passeport culturel pour les 9/15 ans d'une valeur de 100€

• Cette année nous envisageons la mise en place de l'aide au permis de conduire. Vous pouvez constater que l'équipe municipale continue sa politique en faveur des jeunes. Cela représente des mois de travail et je remercie les élus pour leur investissement en direction des jeunes.

• Etude toujours en cours sur la construction de gîtes aux Vieilles-Forges sur notre terrain communale.

Nos futurs chantiers :

- Démarrage officiel le 12 Janvier de la Salle Multisports, avec la mise aux normes d'accessibilité de la Salle de Tennis et aménagement de toute la zone extérieure.
- Réfection de la rue de la Godine
- Démolition des maisons routes de Revin en vue de la préparation des travaux de requalification de la Route de Revin et de la Place des Hayettes commencement des travaux 2ème semestre 2016
- Enfouissement et extension des réseaux Electricité et Eau de la Grande-Terre
- Projet voirie + parking rue du Blocus (à la place de la maison Waleau) ce qui va améliorer la circulation dans ce quartier. »
- « • Démarrage du programme travaux de pise en accessibilité des bâtiments publics imposés par l'Etat prévu sur 3 ans pour 200 000 euros.
- Et toujours une bibliothèque dynamique , en progression au niveau des adhérents.
- Une Agence Postale Communale également très fréquentée et en continuelle progression.
- Un centre socio-culturel très dynamique et aux multiples activités de 0 à 110 ans...

MERCI à ses salariés et bénévoles qui font un travail remarquable au niveau du péri-éducatif.

Je remercie toutes nos associations. Les Mazures a un tissu associatif dynamique qui développe et anime la vie locale, sociale, culturelle et sportive. Vous savez que vous pouvez compter sur un total soutien de la municipalité dans vos activités et projets. **BRAVO** pour votre engagement bénévole et pour tous les bénévoles.

MERCI aux enseignants qui assurent un travail de qualité dans notre école.

MERCI à tous les acteurs, partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises) pour le développement de leurs activités.

Notre zone artisanale s'étoffe puisque notre intercommunalité a racheté les locaux de CREDO et l'implantation d'une nouvelle entreprise dirigée par un enfant (un grand enfant maintenant) du pays – Laurent VELIN, Régis complétera car le développement économique est une compétence de l'intercommunalité.

MERCI à ceux qui assurent notre sécurité, la Brigade de Gendarmerie de Renwez, les pompiers du centre de secours de Renwez et Revin.

MERCI à tous les services de l'Etat, à nos partenaires VEOLIA, EDF, GDF, FRANCE TELECOM..... qui assurent au quotidien le service public.

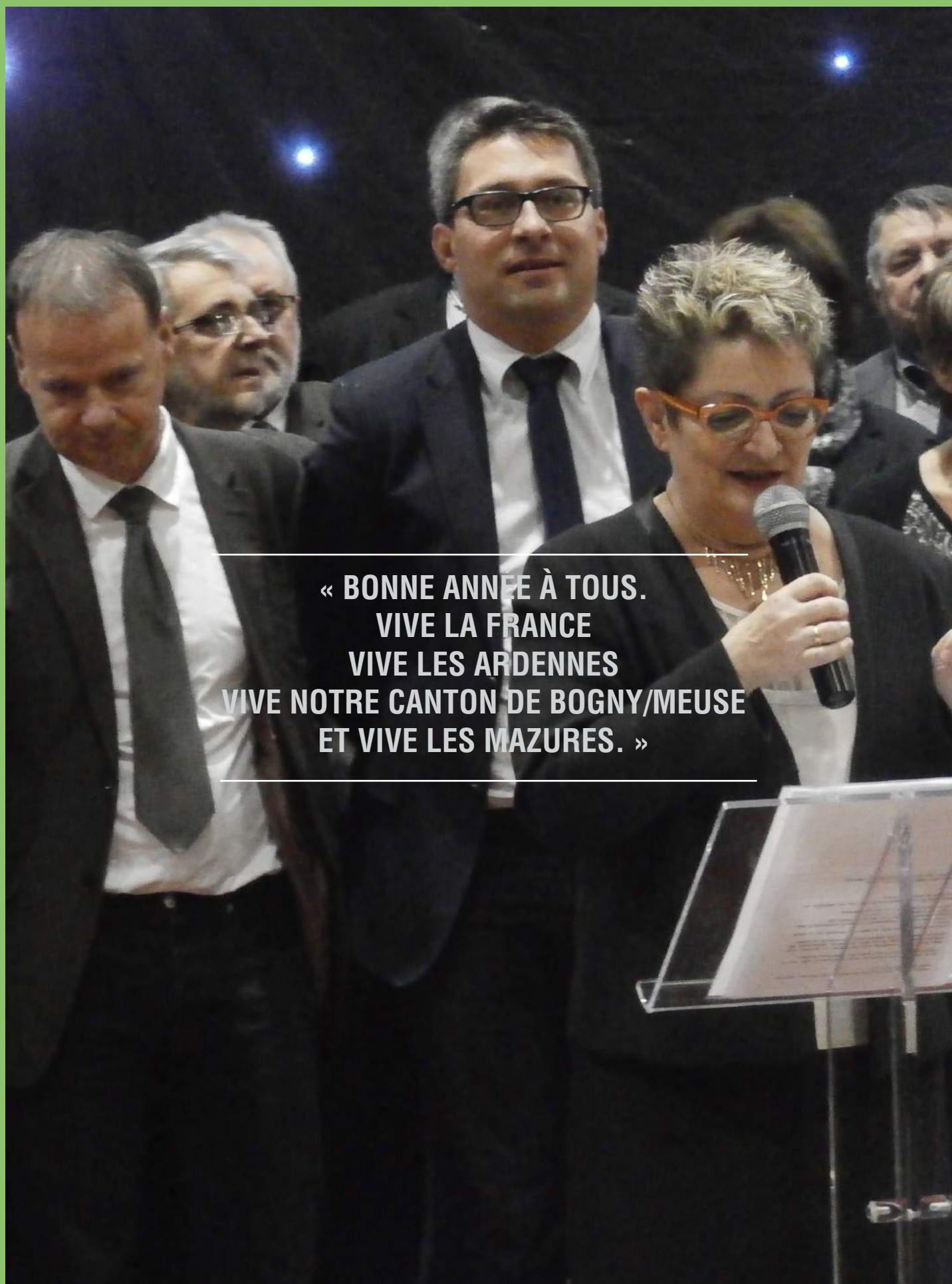
Un grand **MERCI** à vous tous pour le Bien Vivre Aux Mazures. La force de notre village réside dans son dynamisme, notre village est agréable à vivre, soyons soudés et citoyens pour défendre nos libertés.

MERCI également aux femmes et maris d'Elus qui font preuve d'une très grande patience, de compréhension lors de nos nombreuses absences.

MERCI à « Joël BOUGEARD » accompagné de son orgue de Barbarie pour l'animation de cette soirée.

Enfin **MERCI** au Lycée hôtelier de Revin qui pour la 5ème année consécutive nous fait le plaisir de cette magnifique prestation. ATTENTION cette année ils vont nous mettre le feu... Surprise, **MERCI** Madame La Proviseur. Félicitation à toute votre équipe.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une EXCELLENTE année 2016, qu'elle soit pleine de JOIES, de SOLIDARITÉ, de FRATERNITÉ, de LIBERTÉ, des vœux de RÉUSSITE dans vos projets, des vœux de BONNE SANTÉ bien sûr et tout simplement beaucoup de BONHEUR. »



**« BONNE ANNÉE À TOUS.
VIVE LA FRANCE
VIVE LES ARDENNES
VIVE NOTRE CANTON DE BOGNY/MEUSE
ET VIVE LES MAZURES. »**

REMISE DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR

Au nom de toute l'équipe municipale, je suis particulièrement heureuse de remettre la médaille d'honneur du travail « Argent » pour 20 années au service des collectivités locales à **Karine POUILLAUDE**.

Je vais demander à Karine de venir parmi nous...

Karine, tu nous viens de Fumay où tu as effectué ta scolarité de la primaire au collège, ensuite le Lycée Jean Moulin à Revin où tu obtiens le BAC ES, pas que le BAC car c'est dans ce lycée que tu rencontres celui qui va devenir ton mari, un enfant des Mazures, François POUILLAUDE, qui n'est pas là ce soir, compétition de tennis de table oblige, ensuite tu pars faire tes études à Lille, François lui va à Reims, tu obtiens le DEUG Administration Economique et Sociale Mention Assez Bien en 1993, puis tu fais une année spéciale à l'IUT de Lille et tu obtiens le DUT GEA Gestion des Entreprises et des Administrations.

Dès ce diplôme ta carrière commence quelques mois au Crédit Agricole de Charleville puis ensuite à la Mairie de Fumay au CCAS et, dans différents services au grade d'adjoint administratif 1^{er} échelon, puis titularisée en 1996, l'année de ton mariage, de cette union, naissent 2 enfants Clément 17 ans, et Emeline 14 ans.

En 2000 tu es détachée en tant que rédacteur territorial stagiaire 1^{er} échelon puis titularisée rédacteur 2^e échelon en 2001, avancement au 7^e échelon en 2005, année où tu muteras aux Mazures en tant que secrétaire de Mairie, Les Mazures parce qu'en 2004 tu venais y habiter, en 2008 avancement au 8^e échelon, 2009 avancement au grade de rédacteur territorial principal 4^e échelon, 2012 rédacteur territorial principal 2^e classe, 2013 avancement au grade de rédacteur territorial principal 1^{ère} classe 7^e échelon.

Que vous dire de Karine, ça va pas lui plaire..... investie à 1 000% dans son travail, rigoureuse, très rigoureuse, efficace, très efficace, tenace, très tenace, professionnelle, très professionnelle.....

STOP j'arrête là, bien sûr il y aussi des défauts, ne compte pas ses heures, prend soin de ses collègues, toujours prête à aider parfois au détriment de la vie de famille... alors un défaut... Le caractère, pas toujours facile...

Voilà Karine, surtout ne change pas, tu sais et nous savons qu'un jour tu iras vers d'autres horizons, ta carrière doit évoluer, tu en as largement les capacités, sache que l'on ne mettra aucun frein, mais c'est sûr, c'est avec regret que l'on te verra partir...

En te décernant cette médaille du travail qui a été créée en 1948, c'est la collectivité qui te félicite pour toutes tes années d'activités salariées.

Nous devons œuvrer ensemble pour favoriser l'emploi et l'activité, notre collectivité essaie d'agir en ce sens, nous employons régulièrement des contrats aidés, des services civiques, nous aidons et encadrons nos jeunes

Cette médaille symbolise aussi la valeur sociale, culturelle que le travail incarne.

Le travail est une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la déclaration universelle des droits de l'homme qui déclare que :

« **TOUT HOMME A DROIT A UN TRAVAIL** »

Ce droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre.

L'ensemble des élus te remercie et te félicite pour ton implication, et ton travail au sein de notre commune.

Je terminerai par une citation d'un auteur Ardennais

ARTHUR RIMBAUD a dit :

« **LA VIE FLEURIT PAR LE TRAVAIL** »

Discours de Madame le Maire, Elisabeth BONILLO DERAM.



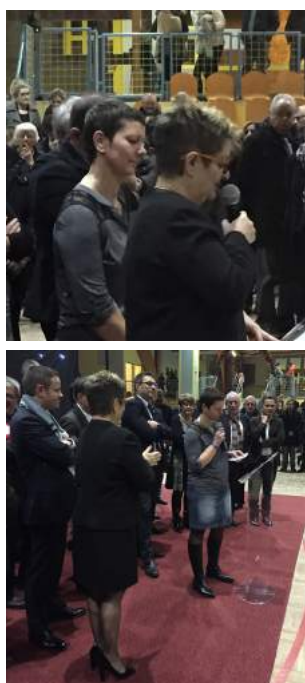
« Quelques mots pour, tout d'abord, remercier **Elisabeth, Madame le Maire**, et toute l'équipe municipale actuelle pour le travail accompli, ensemble, fructueux et enrichissant des expériences de chacun. Je veux également remercier tous les agents avec qui j'ai travaillé pendant ces dix ans, qui viennent de s'écouler, depuis que je suis arrivée à Les Mazures.

Mes exigences et ma rigueur ne sont pas toujours faciles à accepter. Un clin d'œil, tout particulier, à Véronique qui, elle, me supporte à longueur de journée. Je sais, ce n'est pas toujours de tout repos. Je voudrais, également, remercier **Mme CACHARD Christiane** qui m'a fait confiance en 2005 et qui m'a permis d'accéder à un poste de

secrétaire de mairie, fonction pour laquelle j'avais essentiellement passé le concours de rédacteur.

Et pour finir, je pense particulièrement à **Jean BLANCHEMANCHE**, ancien maire de Fumay, qui en 1995 m'a donné l'opportunité d'intégrer mon premier poste à la mairie de Fumay en tant qu'agent. Il m'a ensuite permis de suivre toutes les formations et préparations nécessaires pour passer les concours d'adjoint puis de rédacteur. Il m'a appris beaucoup, m'a permis d'évoluer et de gagner en confiance. »

Discours de Karine Pouillaude.



L'ASSOCIATION *LA BOÎTE DE COULEURS* FÊTE SES 25 ANS

Association présidée par Françoise GENONCEAU



Le club de peinture «LA BOÎTE DE COULEURS» a fêté cette année ses 25 ans. Créé en 1990 avec les encouragements de Mme Cachard, alors maire de la commune, il a démarré dans les locaux du groupe scolaire, sous la présidence de Mme PRZYLECKI. Nous avions, à cette époque, comme professeur M. Bourgeois et une dizaine d'adhérents. Cette année nous sommes vingt.

Différentes disciplines sont pratiquées : huile, pastel, aquarelle, acrylique, crayon. Pour nous guider, nous faisons appel à des professeurs pour des stages d'une journée.

Au quotidien, chacun apporte ses connaissances et ses modestes compétences dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Le club a remporté, dans diverses expositions, quelques jolis succès. Cette année pour marquer notre anniversaire nous avons peint des tableaux pour le REPAS DES ANCIENS.



Tout cela est possible grâce à l'aide que nous apporte la municipalité des Mazures que nous remercions.

Ouverture :
Tous les mardi et jeudi de 14h à 18h
À l'ancienne école
6 Route de Revin



- PAROLE AUX ASSOCIATIONS -

LE BOUQUET DES MAZURES TERMINE SA 2^e SAISON

Association présidée par Bernadette ALLAIRE

LE BOUQUET DES MAZURES se porte bien et a désormais trouvé sa vitesse de croisière.

Les cours floraux sont dispensés UNE FOIS PAR MOIS, le jeudi de 19 à 21h00, par un fleuriste professionnel et très intéressant qui a su insuffler à ses formations, un caractère convivial et particulièrement sympathique. Les membres de l'association créent des compositions classiques ou originales, très appréciées, apprennent le nom et les méthodes de conservation des fleurs, tout ceci dans une excellente ambiance agréable.

L'Association a des projets intéressants qui pourront mettre en valeur le travail et les connaissances croissantes de ses membres

Prochainement, le 30 avril, l'association organise un voyage d'une journée aux FLORALIES DE GAND, ouvert à toutes et à tous, pour un prix aux alentours de 50 €.

L'Association comprend désormais une quinzaine de membres actifs pour une capacité volontairement limitée à 20 personnes. Il reste donc quelques places (POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ MME BERNADETTE ALLAIRE AU 06 11 05 14 91)

L'AEP



Association présidée par Gilda MAURICE



L'AEP a organisé en fin d'année un déplacement culturel pour les gens de Les Mazures et de Sécheval. Le dimanche 1^{er} novembre, 45 personnes ont donc pris la route pour Paris à 9h30 pour assister à la représentation de la pièce de théâtre *REPRÉSAILLES* d'Éric Assous, avec Michel Sardou et Marie-Anne Chazel au théâtre de la Michodière. Le tarif, comprenant les places en 1^{ère} catégorie et le trajet, était de 60€ pour les personnes de Les Mazures et Sécheval et 65€ pour les personnes extérieures. Le retour de la capitale s'est ensuite fait à 17h30.

LE SPEEDBALL

Association présidée par Danièle FOULON

Bonne année pour l'association du speedball des Mazures qui s'est vu récompensée lors des championnats de France à Nancy les 23 et 24 mai derniers. En effet, VICTORIEN DENAY a eu d'excellents résultats en se hissant à la première place en solo et à la deuxième en match. Il a également terminé sixième en double. Quant à MAXIME DENAY, il n'est pas monté sur le podium cette année mais a obtenu des résultats honorables avec une huitième place en solo, une septième en match et une sixième en double. Félicitations à ces deux jeunes joueurs qui n'ont débuté le speedball que depuis quatre ans.

Ils font bénéficier les dix autres jeunes de l'association – mais aussi des enfants du centre médico-pédagogique de Montcy-Notre-Dame – de leur expérience en les entraînant bénévolement.

L'association se porte donc bien, d'autant plus qu'elle a effectué une demande le 20 mai pour remplir les critères de la charte « SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE ».



FORCE MAZUROISE AIRSOFT

**L'AIRSOFT,
LE SPORT
DES HEROS**



Entre amis, en famille ou dans un esprit de découverte, l'airsoft est l'occasion de se retrouver dans une équipe, et de dévoiler sa personnalité.



forum: <http://fma08.xooit.eu>
facebook: Association Force Mazuroise Airsoft
plus de renseignements : 06.77.94.35.16



**Bienvenue dans
un autre monde.**

TOP SECRET

L'association propose une réplique de location pour 15€ la journée. Ceci comprend la réplique, les lunettes et masque facial de protection, une paire de gants, un sac de billes, l'assurance et l'accès au terrain, N'hésitez plus



**N'hésitez plus, rejoignez
le mouvement !**

Abonnement à l'année de 33 €
comprenant ; l'assurance et
l'accès au terrain



*Voir conditions sur notre site internet.

Association présidée par Christopher LEMPEREUR

Forum : <http://fma08.xooit.eu>

Facebook : Association Force
Mazuroise Airsoft

Téléphone: 06.77.94.35.16

- PROGRAMMATION CULTURELLE 2016 -

CALENDRIER

JANVIER

- Vendredi 22 janvier VOEUX DU MAIRE
- Samedi 30 janvier LE CABARET DEVOS

FÉVRIER

- Samedi 27 février BAL MASQUÉ de l'AEP

MARS

- Vendredi 4 mars CONCERT HARMONIE DE WARCQ
- Vendredi 18 mars THÉÂTRE CIE LA CLEF DES CHAMPS - « MOTUS ET BOUCHES COUSUES »
- Vendredi 26 mars AUDITION DU SIM

AVRIL

- Vendredi 1er avril CONCERT DES CHOEURS GUILLAUME DE MACHAULT à l'église
- Dimanche 10 avril THÉ DANSANT de l'AEP
- Samedi 23 avril CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS

MAI

- Dimanche 1er mai TOURNOI DE FOOT jeunesse des maz's
- Week-End des 14-15-16 mai FESTIVAL CONTREBANDE
- Week-End des 21-22 mai FÊTE FORAINE

JUIN

- CONCERT UMR date à déterminer
- Samedi 11 juin 4^E ÉDITION DE LA FÊTE DES LAVOIRS

JUILLET

- Dimanche 10 juillet PÊCHE À L'ÉTANG POUR LES JEUNES MAZUROI
- Mercredi 13 et Jeudi 14 juillet FESTIVITÉS
- Dimanche 17 juillet GUINGUETTE À L'ÉTANG

AOÛT

SEPTEMBRE

- Samedi 3 ou Dimanche 4 septembre COMMÉMORATION DU JUDENLAGER
- Dimanche 18 septembre MARCHÉ ARTISANAL

OCTOBRE

- Samedi 22 octobre SOIRÉE JEUNESSE DES MAZ'S

NOVEMBRE

- Samedi 12 novembre CONCERT ERIC FRASIAC
- Vendredi 19 novembre THÉÂTRE CIE THÉÂTRA ROCROI - « SALE D'ATTENTE »

DÉCEMBRE

- Vendredi 2 décembre TÉLÉTHON
- Dimanche 4 décembre SAINT NICOLAS de l'AEP
- Samedi 10 décembre REPAS DES ANCIENS

- INFORMATIONS DIVERSES -

COLLECTE DE BOUCHONS DE LIÈGE

Une collecte de bouchons de liège est mise en place actuellement en mairie par les ATELIERS DE LA VALLÉE (Épernay). Elle a pour but de recycler les bouchons.

Pourquoi recycler les bouchons de liège ?

Recycler le liège est un acte écologique qui évite de mettre en décharge des déchets non valorisé et retarde l'émission du CO2 capté par le liège. Le liège, une fois recyclé, sert à la fabrication de nouveaux objets comme des matériaux isolants ou des objets design.

Vous recyclez bien vos bouteilles en verre, ayez le même réflexe pour les bouchons de liège !

Ensuite, les bouchons sont revendus par les centres de collecte aux bouchonniers français.

A quoi sert l'argent récolté ?

L'argent récolté permettra, par la suite, de financer des actions humanitaires, caritatives ou en faveur du développement durable comme la plantation de chênes-liège dans le sud de la France par l'Institut Méditerranéen du Liège.

CONGRÈS DES ANCIENS COMBATTANTS

**SAMEDI
23 AVRIL 2016**

La section des ANCIENS COMBATTANTS DE LES MAZURES organise le congrès départemental des ACPG-CATM (*Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc*) des Ardennes qui se tiendra le 23 avril 2016 au gymnase. Quelques cinq cents personnes seront présentes pour le défilé au monument aux Morts et environ quatre cents personnes sont attendues au repas qui suivra dans cette même salle du gymnase, décorée en bleu, blanc, rouge pour cet événement patriotique.



Pour plus d'informations :

www.planeteliege.com
www/esat-ateliersvallee.fr

ÉTAT CIVIL 2015

NAISSANCES

BESNIER Noa
BOUCHTA Nolan
CATTIAUX Éléona
COUTEL Maëlys
DAVY Martin
DESA LAMOUREUX Raphaël
LABARRE Léa
MESQUITA Elio

MARIAGES

CAPART Carole / CHAMPENOIS Florent
DEBRAS Francis / PARDONCHE Cathy
GOURY David / ZWISLER Chantal

DÉCÈS

BETTINESCHI Pierre
BONILLO Jackie
CHABERT Jacqueline
DELOBE Serge
RICHARD Jean

- VIE PRATIQUE -

VOS INTERLOCUTEURS

Mairie.....	03.24.40.10.94
École.....	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale.....	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel.....	03.24.40.19.93
Véolia.....	09.69.32.35.54
Réseau Câblé.....	03.24.40.10.94
Gendarmerie.....	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Ambulances (Revin).....	
Soussigne.....	03.24.40.16.40
Coquet.....	03.24.40.14.45
Dépannage électricité.....	0810.333.008
Dépannage gaz.....	0810.433.008

LES HORAIRES À CONNAÎTRE

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 13h00

Mercredi et samedi :
de 9h00 à 11h30

Heure de levée du courrier du lundi au
samedi :
11h15

Mairie

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**- Fermée au public le mercredi
après-midi -**

Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver)

Mercredi et samedi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
(17h00 en hiver)

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LES MAZURES

En tant que nouvel habitant, vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés. Voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la commune :

Ardennes Terres d'Aventures.....	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile.....	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Auto Pneus Services.....	03.24.35.29.25
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie).....	03.24.40.01.16
Cabinet infirmier (Guillemard Karen et Petitfils Angélique).....	03.24.37.69.66
Chavet Alain Plombier Chauffagiste.....	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité.....	03.24.41.16.86
DS Innovation Dasilva Laurent.....	
Création ensemble métallique contemporain.....	06.82.03.30.38
Frezzato Donge Fabrication.....	03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
Kranyec Virginie (statut associatif).....	
Maquillages festifs et toutages éphémères.....	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware.....	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture.....	03.24.40.27.32
Partylite (France Streibel).....	03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
Poles Franck Maçonnerie.....	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle).....	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure.....	03.24.57.48.17
Stanhome-Kiotis (Bonafé Magalie).....	03.24.40.25.14
Stanhome-Kiotis (Durbecq Eliane).....	06.85.25.67.24
Vigilec.....	03.24.26.60.92

